

**EXPEDITION**

## PROCES VERBAL DE CONSTAT

---

**Société Civile Professionnelle**

**PEYRACHE - NEKADI - FAVIER**

Huissiers de Justice Associés

7 Boulevard Victor Hugo - CS 73999

34060 - MONTPELLIER CEDEX 2

Tel : 0467604853

[constat@pnf-huissiers.com](mailto:constat@pnf-huissiers.com)

Fax : 0434342109

---



**LE JEUDI VINGT QUATRE MARS  
DEUX MILLE VINGT DEUX  
à 09 heure 50.**

**A LA REQUETE DE :**

**L'OR AMENAGEMENT,**

Mandataire de la ville de Mauguio Carnon Pour la réalisation des études et des travaux pour la mise en oeuvre du schéma Directeur de Mauguio Carnon,

Dont les bureaux sont situés 43 Boulevard d'Estienne d'Orves 34130 MAUGUIO,

Représentée par Madame Elsa RIQUIER, gestionnaire d'opérations et de la communication,

**LAQUELLE M'A DEMANDE :**

De bien vouloir me transporter sur la commune de 34280 CARNON Avenue Jean Baptiste Solignac afin de constater la désaffectation partielle de l'avenue Jean Baptiste Solignac aux fins de réalisation des travaux d'aménagement du parking des plages en entrée de ville.

**DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

Je, Maguelone FAVIER, Huissier de Justice, membre de la Société Civile Professionnelle PEYRACHE - NEKADI - FAVIER, Huissiers de Justice Associés demeurant 7 Boulevard Victor Hugo - CS 73999 à MONTPELLIER CEDEX 2 (34), par l'un d'eux soussigné,

**ME SUIS RENDUE CE JOUR :**

Avenue Jean Baptiste Solignac (entre l'avenue des Comtes de Melgueil et la Rue du Levant)

34280 CARNON

Là étant en présence de Madame Elsa RIQUIER, gestionnaire d'opérations et de la communication pour l'Or Aménagement, j'ai procédé aux constatations suivantes :

## CONSTATATIONS

A mon arrivée sur les lieux, nous nous rendons sur l'avenue Jean Baptiste Solignac au niveau de l'intersection avec l'avenue des Comtes de Melgueil.

Là étant je constate que des glissières en béton armé ont été installées bloquant l'accès à l'avenue Jean Baptiste Solignac.

L'accès à l'avenue Jean Baptiste Solignac est désormais fermé.

Dans le sens inverse, je constate que l'avenue est également fermée par une butte de terre située au bout de l'avenue à la jonction avec la rue du Levant.

Je constate à l'arrière de cette butte de terre un aménagement de trottoir réalisé le long de l'avenue Jean Baptiste Solignac et en prolongement de la rue du Levant.

Désormais, je constate que l'avenue Jean Baptiste Solignac débouche uniquement sur la rue du levant.

La voirie à cet endroit a été entièrement refaite et les enrobés bitumés sont neufs.

Les trottoirs et allées piétonnes sont en cours de réalisation bloquant l'accès à l'avenue Jean Baptiste Solignac.

Des panneaux de signalisation sont installés sur la chaussée entre la rue du Labech (rebaptisée rue des Alizés) et la rue des Embruns.

Je constate que l'enrobé bitumineux est à l'état neuf sur la rue du Levant et cette section refaite s'arrête entre la rue du Labech et la rue des Embruns.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.



10.





11.



12.



13.



14.



15.



16.



17.



18.



19.



20.



21.



22.



23.



24.

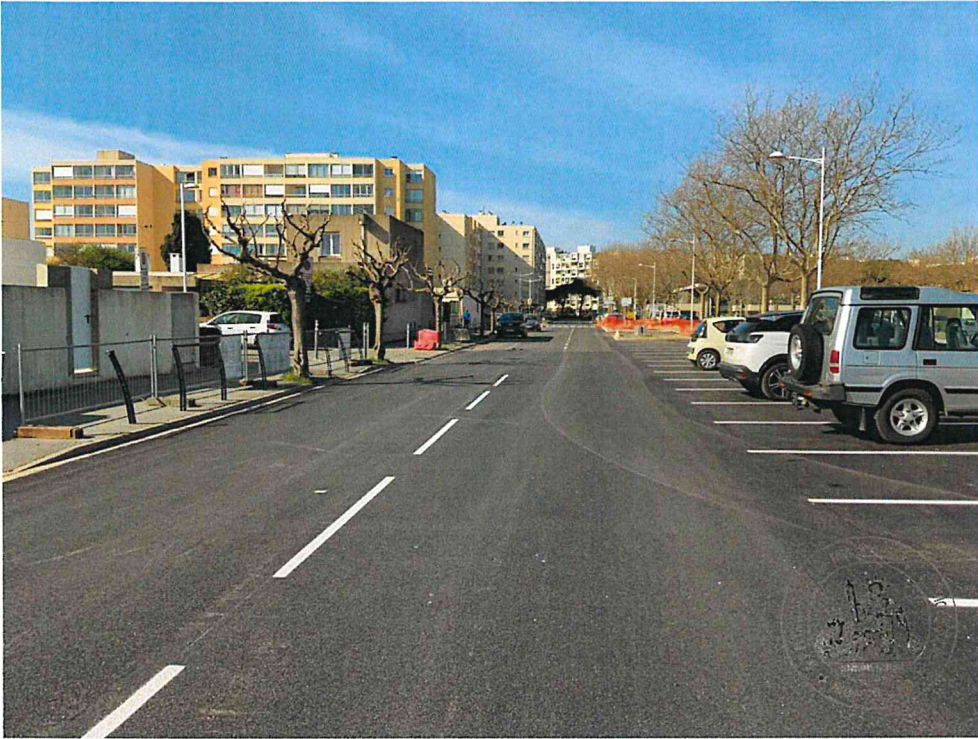


25.



26.





27.



28.



29.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 18 pages pour servir et valoir ce que de droit.

### Coût de l'acte

Les articles font référence  
au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	280,00 €
Déplacement (Art R. 444-48)	7,67 €
Sous total HT	287,67 €
TVA à 20%	57,53 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>345,20 €</b>

**Magelone FAVIER**

